



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS

DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1960

M. Pascal VERGER
CABINET VERGER
49 Rue de la République
14600 HONFLEUR

Adhérent n° : 16890

Paris le 22 mai 2012

Cher Confrère,

Les Français ont décidé d'un changement d'orientation politique en élisant François HOLLANDE président de la République.

Pour le SNPI, il n'y a pas de changement dans le rôle du syndicat avec le pouvoir en place. Son objectif reste, quelles que soient les orientations politiques, la défense de ses adhérents.

Au moment où s'ouvre un temps nouveau, nous maintenons notre ligne de conduite et continuerons à nous opposer à la constitution d'un conseil national des professions de l'immobilier ainsi qu'à la mise en place de l'organe de sanctions disciplinaires que souhaitent voir se mettre en place la Fnaim et l'Unis. Ces organisations sont sous la pression des grands groupes tels que Foncia, Urbania, Akerys, ... au sein de l'UPSI, nouvelle association créée pour l'occasion et qui n'a pour seule ambition que de mettre la main sur la profession afin de mieux servir leurs actionnaires et les fonds d'investissements français ou étrangers dont ils dépendent.

Il en est de même avec certaines filiales de groupes bancaires dont notamment le Crédit Agricole, qui pratiquent un positionnement ambigu de prêteur mais également de concurrents au travers de leurs enseignes immobilières.

L'immobilier est devenu un enjeu industriel et financier. Le SNPI s'est fortement engagé, avec succès, depuis maintenant plus de deux ans pour faire obstacle à ces dérives et il entend par ses actions, veiller à ce que vous continuiez en tant que commerçants de proximité à exercer votre métier d'agence indépendante hors les volontés hégémoniques des grandes enseignes, des fonds d'investissements ou bien encore des actionnaires boursiers.

L'autre priorité du SNPI est la poursuite des actions en faveur du développement des formations mises à votre disposition. Après la VAE proposée en partenariat avec la faculté de Rennes I et les BTS professions immobilières voici la licence professionnelle en immobilier qui sera dispensée dès octobre en partenariat avec l'Université de Paris X.

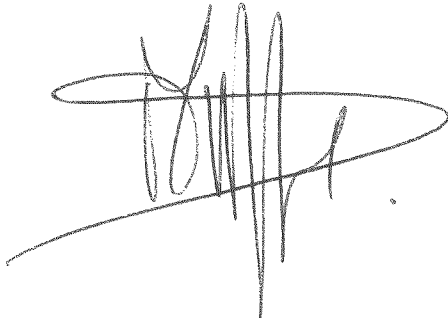
Cette priorité affichée passe aussi par la formation des négociateurs. Le SNPI va désormais plus avant avec le **Pack formation négociateurs**, à votre disposition dès cet été et qui consiste en la formation de vos collaborateurs immobiliers salariés ou agents commerciaux. Cette formation par internet en 12 modules, sera dispensée sur 3 mois avec un module par semaine. Il permettra de former les nouvelles recrues mais aussi de renforcer les connaissances des plus expérimentés.

Dans ce prolongement nous avons souhaité rendre obligatoire tous les deux ans, le suivi de 14 heures de formation, dispensées par internet, pour l'ensemble des négociateurs des agences membres du SNPI et ce sans augmentation de votre cotisation syndicale.

La formation des collaborateurs est une priorité pour lutter contre la concurrence, valoriser et optimiser les performances économiques de vos agences.

Je vous prie d'agréer, Cher Confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

Alain DUFFOUX,
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Duffoux', written in a cursive style with a large horizontal flourish at the end.